



SOUVERAINETÉ : NOUS NE RECULERONS PLUS !

ÉDITORIAL



Banderole Hienghène 2018_Médiapart

Le gouvernement français et ses relais locaux mentent aux électeurs et menacent d'une régression sans précédent, sur des bases dévoyées.

Après 169 ans de 'non', après 2 accords dont l'ultime - l'ADN - promettait d'aboutir ensemble à la pleine souveraineté mais était signé par des menteurs déloyaux, l'on finirait avec un 'oui' volé par un faux 'non' à la 3^{ème} consultation ?! Impossible, nous ne reculerons plus !

Ils nous rabâchent un « 3 fois Non » évidemment concerté et faux.

Le 1^{er} 'non' n'avait pas valeur décisionnelle, pourquoi toujours le mentionner ? Le 2^{ème} 'non', 3 % au dessus de 50 %, posait l'évidence de nos chances à la 3^{ème} consultation : vues nos réserves de voix, la dynamique, voire les départs, et sous réserve d'un vote en 2022 sans Covid, un 'oui' majoritaire devenait probable !

Ainsi, le 41 % des inscrits disant 'non' au 3^{ème} vote du 12/12/2021, maquillé en 96 % des exprimés, est surtout un non ... sens !

Il souligne les raisons graves et justes de notre boycott massif (et pacifique) :

- Le comité des signataires 2019, entériné par tous, promettait ce vote pour la fin 2022.

- L'avancement unilatéral manipulateur du vote de près d'un an bafouait donc la parole de 2019, mais aussi l'ADN qui le prévoyait « dans les mêmes délais » que le 2nd.

Le but de leur magouille était clair : le monde kanak milite sur le temps long de réunions dans les tribus et aires coutumières, et pas vraiment via les médias

souvent hostiles et plus utilisés par leurs opposants ! Raccourcir les délais était nous entraver.

Si les groupes indépendantistes au Congrès avaient fait tôt leur demande de 3^{ème} consultation c'était pour s'assurer du même temps de campagne qu'avant la 2nd, et non pour se précipiter !

- A l'arrivée du Covid, le refus du report par l'État relevait d'un second calcul raciste et cynique : les indépendantistes kanak n'étaient plus en état moral de faire campagne et de voter en nombre suffisant pour l'emporter. Car à l'époque on décomptait un surplus de 443 décès (voir page 6) en 3 mois (soit 110 000 décès en France), essentiellement kanak et océaniens, plus souvent démunis et précaires !

Encore une transgression de l'ADN qui dit « restituer au peuple kanak son identité confisquée ». Les coutumes de deuil, importantes, furent au contraire l'objet de sarcasmes odieux.

L'ADN prévoit un corps électoral « transitoire », « tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée », qui est « la pleine souveraineté » ou la « complète émancipation » que la France a écrit être « prête à accompagner ».

Au pire, « les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée » : sans condition.

Les indépendantistes n'accepteront pas un corps électoral dégelé synonyme de marginalisation.

- En 1956, alors que les Kanak gagnaient leur droit de vote, le ministre [Jacquinot](#),

planifiait - avec succès - une immigration européenne au but avoué de les mettre en minorité !

- En 1972 la fameuse [circulaire Messmer](#) consolidait le travail.

- Dès 1998, l'ADN à peine signé, les déloyalistes et l'État favorisaient l'immigration, contournant l'emploi local et bravant l'interdiction - toujours en vigueur - de l'ONU ([résol. 35/118 de 1980](#)) qui visait, justement, à ne pas biaiser le corps électoral !

Ce fut l'immigration la plus importante de notre histoire, 40 000 personnes. Les 2/3 sont restés ; 1/3 est reparti entre 2014 et 2022 : intégrés au pays ?!

C'est pour nous une évidence : seule une souveraineté - en lien probable avec la France -, donnera un pays viable, fier, harmonieux, et préservera d'autant mieux les intérêts de tous, dont ceux de la future ex « puissance de tutelle ».

SOMMAIRE

ÉCONOMIE P 2

Les indépendantistes assurent ...

INTERNATIONAL P 3

- Le Pacifique (FIP) aux USA
- 4^{ème} Commission de l'ONU

POLITIQUE P 4

Paris, toujours aux antipodes ...

BRÈVES P 5-7

- Comité 150 ans après, le 24/09, place du Mwâ Kââ
- 09/09/21 - 09/09/2022 : « Nos 1 an »
- M. Macron à l'ONU : à méditer ?
- Démographie et désinformation
- La Voix de Kanaky, C'est qui, quoi, comment ... ?

ÉDUCATION P 7

Communauté éducative : Participons !

HOMMAGE P 8

LKU un homme et un militant ...

Les indépendantistes assurent, les droites s'insurgent ...

La stratégie « économique » des droites coloniales est avant tout politique : dénigrer toujours et puissamment notre gouvernement actuel.

Car ils sont par principe contre sa direction indépendantiste.

Car notre exécutif remet en cause leur mainmise sur la société calédonienne, et combat leur économie de comptoir : ce pays renferme une opulence potentielle que certaines « vieilles » familles calédoniennes ont sclérosée, et toujours redirigée à leur seul profit sans vergogne.

Car aussi il se pourrait que nous réussissions bien mieux qu'eux, en rétablissant, restructurant et diversifiant cette économie, mais aussi bien sûr en ajustant les prélèvements et en réduisant les inégalités.

A lors personne n'est dupe. Les faits et chiffres sont têtus. Nul ne conteste une situation de crise, dont le gouvernement actuel ne peut pas être le bouc-émissaire. Surtout que dans bien des secteurs une reprise, certes encore timide, se fait sentir.

Nos adversaires minimisent sciemment les causes objectives de la crise. Elles sont tout d'abord structurelles, par le type de gestion passé ci-dessus mentionné.

Elles sont ensuite conjoncturelles : la pandémie Covid, arrivée par la France et aux conséquences financières graves et mal colmatées par des emprunts ... à la France (!) plus que par une véritable aide de notre « puissance administrante », a fait monter en flèche notre taux d'endettement.

La guerre et l'explosion mondiale des prix liée nous rendent le redressement difficile, de même qu'une « Niña » inhabituelle, persistant pour la 3^{ème} année consécutive, qui affecte beaucoup les infrastructures et l'agriculture.



Malgré cela, nous cadrons mieux les choses :

- Notre inflation est d'environ 5 %, un peu mieux que l'Australie à 6 % et surtout que l'Europe à 10 %.

- Le marché de « L'immobilier s'est redressé » (LNC 22/10/2022), et le fléchissement des prix suite à des départs fait aussi le bonheur de calédoniens qui

achètent. Ici, 60 % des ménages sont propriétaires de leur habitation, contre 58 % en France.

- Le tourisme redécouvre, avec l'ouverture de nouveaux pays (Australie, Japon, etc) et de nouvelles connexions aériennes innovantes (Singapour, Fidji, USA ... et Li-fou ouvert à l'international !). Les croisiéristes arrivent en nombre, au point que certains préfèrent temporiser pour bien se réorganiser.



Notre agenda fiscal, un agenda scandale pour nos opposants !

Si les recettes augmentent doucement; elles ne seront pas suffisantes pour relever rapidement le pays, créer plus d'emplois par des travaux, financer décemment les soins, le social, la culture. Le gouvernement utilise donc parallèlement deux autres leviers :

- remettre à niveau et harmoniser certains prélèvements fiscaux, parfois inexistants ou honteusement bas ou inégaux dans certains secteurs.

- débusquer les « sous planqués » frauduleusement, ainsi que les fausses déclarations (ou non déclarations) : 50 % des entreprises seulement déposent leurs comptes au RCS¹, malgré l'obligation légale.

Ainsi, une note aux élus du 10/10/22 de la direction des services fiscaux indique que l'impôt sur les revenus 2021 a rap-

porté 2 milliards de plus qu'en 2020.

Raisons : l'accroissement des revenus déclarés et la diminution de la réduction d'impôt des logements intermédiaires. Tout cela dans un contexte de crise ...

Vers la fin d'un système colonial...

Le processus va s'accélérer. L'agenda fiscal prévoit l'adoption d'une loi du pays pour une redevance sur les extractions de produits miniers et une autre sur les ventes de produits miniers.

Ce 21 octobre 2022 commençait l'étude d'une loi du pays sur la taxe des plus-values immobilières privées (existe depuis 2013 en France) et celle pour le développement et la promotion du tourisme de croisière.

Dans sa posture idéologique, la droite coloniale refuse l'instauration d'une fiscalité juste et équitable : logique, ce sont surtout ceux qui la soutiennent qui payaient bien peu.

A l'évidence, il y aura aussi une rude bataille pour la remise en cause de fraudes fiscales ou d'abus d'optimisation fiscale (niches fiscales, exonérations, etc.), qui se chiffre en milliards.

Petite anecdote pour terminer, l'échange symbolique entre M. Attal (ministre des comptes publics) et un député Calédonien à l'assemblée nationale française : M. Merzdorf demande la prolongation de 10 ans du dispositif de défiscalisation Outre-mer (fin prévue en 2025). M. Attal lui répond qu'il faudrait d'abord « une revue générale des dépenses fiscales Outre-mer, pour être plus efficace dans nos objectifs d'investissement, dans le logement notamment »...

La Cour des comptes n'arrête pas de le dire ; et c'est notamment ce que nous faisons, car les dérives et abus sont - et ont été - nombreux. 🍷

1- RCS : Registre du Commerce et des Sociétés

US et coutumes du Pacifique aux USA



Le Forum des Îles du Pacifique - FIP - était invité à la Maison Blanche ce 29 septembre 2022. M. Louis Mapou, Président indépendantiste de notre gouvernement et donc représentant de la Calédonie au sein du FIP, s'est coulé dans le moule d'un potentiel chef d'État avec facilité, plaisir, et une habileté certaine. Pour le plus grand bonheur de ceux de nos citoyens qui brûlent d'envie de construire notre pays.

Son [discours](#), subtil et allusif, diplomate mais clair, a été salué par tous, même (en grinçant des dents) par des adversaires !

Pour M. Mapou, un autre allié d'une autre puissance se dessine pour un nouveau « *champ des possibles partenariats au-delà de celui que nous avons avec la France* ». Au delà, donc sans exclure...

Discrètement incisif, M. Mapou a souligné sa surprise heureuse à voir les USA rejoindre « *la stratégie 2050 Pacifique Bleu* » du FIP. Une façon complice d'écarter la stratégie « *Indo-Pacifique* » inventée par M. Macron, mais aussi de dire aux USA qu'ils sont bienvenus à nous soutenir sur notre terrain, pas nécessairement à nous entraîner sur le leur.

Le FIP avait d'ailleurs ouvert le bal en s'interrogeant sur l'absence de certains de ses 18 membres de la liste des invités. Tir rectifié par les USA.

Puis vint le tour des Salomon, qui dirent hardiment leurs difficultés à signer in fine un document qui semblait - sûrement à tort - viser la Chine. Tir encore rectifié.

Notons que, par hasard sûrement, le nouveau et 8^{ème} consul de Chine en ... Polynésie française accordait, peu après, une interview à [Tahiti Infos](#), dans un style très ... pacifique.

Nous ne saurons jamais si M. Biden s'est vu confier que le peuple Kanak était originaire, il y a plus de 3000 ans, de Taiwan. Mais nous savons que le consul de Chine a souligné l'importante communauté d'origine chinoise parfaitement intégrée présente en Polynésie, qui représente environ 11% de la population, ... comme aussi les européens. 🍷

4^{ème} Commission ONU : Expressions plurielles de la NC

L'ONU comprend 6 organes, dont « l'Assemblée Générale » est le premier avec 6 commissions, dont la 4^{ème}, dite des « *questions politiques spéciales et de la décolonisation* », mais aussi un « *organisme subsidiaire* » spécifique, le « Comité spécial de la décolonisation » (dit 'C24' bien qu'ayant actuellement 29 membres). C'est à la réunion de la 4^{ème} Commission qu'étaient invitées les délégations calédoniennes ce 4 août 2022.



M. Wamytan, président du congrès NC [n'y a pas mâché ses mots](#) dans sa brève allocution. Pointant l'engagement de tous vers l'émancipation et l'irréversibilité du processus de l'ADN, bafoué par M. Macron, et menant à un 3^{ème} « *référendum bidon* », il a dénoncé un État « *prenant fait et cause pour la partie non indépendantiste* » (...) pour « *défendre ses intérêts stratégiques et économiques* ».

M. Mapou, président du gouvernement NC, [se faisait plus disert et suggestif](#). Après avoir souligné que notre pays « *prend sa place dans le concert des pays du Pacifique* » (allusion au rendez-vous de Washington), il notait que la 3^{ème} consultation, « *malgré sa légalité proclamée par l'État français* », avait « *sa crédibilité et sa légitimité* (...) entachée comme l'ONU et le FIP l'ont noté ».

Plus didactique il poursuivait sur une « *aptitude résiliente* » de notre pays à surmonter les dures épreuves du Covid et de la guerre, et « *assumer sereinement, et en pleine connaissance des enjeux, les choix à faire sur l'avenir de notre pays après 2024* ».

S'ensuivit une description des 4 « *chantiers* » majeurs qu'il voit : identité, changement climatique, efficacité institutionnelle, et ... statut international.

Pour finir, M. Mapou notait la reconnaissance par les USA de pays associés à la Nouvelle-Zélande, et en espérait l'avantage de rapports « *d'interdépendances* » similaires avec la France...

Nous n'avons rien trouvé d'aussi digne et élevé dans les jérémiades des 2 représentants concurrents de nos dépendantistes locaux (Mme Watéou, contrée par un collaborateur de Mme Backès, M. Bourgeois !) parlant aux pays libres de la planète, dont beaucoup connurent aussi la colonisation.

L'ambassadeur Papou à l'ONU a également parlé en notre faveur, au nom du Groupe Mélanésien du Fer de Lance (GMFL), rappelant aussi qu'ils avaient soutenu le report du vote du 12/12/21 ...

Quant au chef d'œuvre de cynisme du représentant français, son allocution ne présage, sans surprise rien de bon : la France a tout fait dans les règles, merci à l'ONU d'avoir participé et validé (!?), un prochain statut de la NC dans la France est en cours. Impasse totale sur les protestations de toutes parts, circulez ! 🍷

Paris, toujours aux antipodes ...

A l'image du discours de M. Macron à l'ONU (voir page 6), ou certains thèmes condamnant justement la Russie résonnent étrangement à nos oreilles, sa condamnation récente de « parodie » de référendums en Ukraine nous semble devoir être élargie à ses propres décisions ici !

Qu'il ne s'étonne pas alors de notre refus de surfer avec lui à Paris sur la vague de ses magouilles contre la liberté des peuples.

Sa tentative de nous diviser a encore échoué.

Notre réponse à M. Carenco pour honorer le rendez-vous pour lequel il insistait (nous voulions débattre chez nous !) avait des conditions d'équité, d'honnêteté et d'utilité qui sont loin d'avoir été remplies :

- Pour la « convention des partenaires » prévue le 28/10, la lettre d'invitation, sommaire et avec des fautes, est assortie d'un laconique « l'ordre du jour vous sera communiqué ultérieurement ». Les signataires de l'ADN n'y sont même plus de droit, mais invités en plus, comme des reliques d'un passé révolu, « pour marquer la continuité ».

- pour la « bilatérale » de la veille entre FLNKS et M. Darmanin, l'ordre du jour semble être simplement de « recueillir vos propositions » « concernant le transfert de compétences régaliennes » (de, souligné par nous - et non des...). L'objet semble donc surtout de débloquer ainsi artificiellement l'acceptation des indépendantistes de participer à la convention du lendemain. De vraies discussions sur une souveraineté - notre demande - sont hautement improbables !

- les participants, décidés unilatéralement une fois de plus (de même que la date et le lieu), sont un fourre-tout destiné à ce que nous soyons largement minoritaires autour de la table, et on se demande ce qu'y font par exemple les 3 chambres consulaires, toutes à droite, et sans vocation politique.

- l'ordre du jour n'est pas vraiment déterminé, donc encore moins avec nous, et les pièges sont probables.

- M. Carenco lui-même, pour sympathique qu'il puisse apparaître, était plus que fluctuant dans ses affirmations et déclarations.



L' utilité d'aller discuter avec des droites colonialistes, cacophoniques, non crédibles, et illégitimes dans leurs exigences est problématique :

- Ils s'appuient constamment sur un « trois non » nul et non avenu !

- Même s'il y avait eu un 'vrai non' à la 3^{ème} consultation, le fait que la France ait pris parti pour le non et milité dans le camp dépendantiste aurait disqualifié ce non, sauf à être massif et important chez les autochtones.

- Même en cas de 'vrai non' avec une France neutre, la question ne portait que sur une indépendance sèche, et les « partenaires réunis » devaient avoir toute latitude de mettre toutes les options sur la table, y compris un statut quo avec les règles de l'ADN, mais aussi diverses versions de pleine souveraineté avec des interdépendances, non proposées aux consultations.

- Débattre de thèmes illégitimes est une chose, mais de plus les droites sont incohérentes dans leurs exigences contradictoires : supprimer les provinces ou les renforcer ? Supprimer le gouvernement ou le renforcer (!) par un fonctionnement non collégial ? Ajuster le corps électoral à la marge ou voter comme un département ? Prétendre à plus de justice sociale et modifier la clé de répartition ? Un ré-équilibre mais en réduisant le poids des provinces moins riches ?

Faudra-t-il livrer le pays à la stratégie française Indo-pacifique ou serons nous enfin intégrés dans notre région ?

Les droites n'ont pas tranché entre elles, et ne sont pas prêtes de le faire !

La publication à Paris le 28/10/2022 d'une « [déclaration commune des formations non indépendantistes](#) » (qui ??) en 7 points minimalistes d'extrême droite est un retour en arrière qui balayerait dangereusement tous les acquis de l'ADN.

- Quant à l'État, il veut discuter de thèmes dont nous avons actuellement la compétence légale, ce qui semble indiquer qu'il les reprendrait volontiers...bien que l'ADN les déclare irréversibles !

In fine, aller à Paris n'avait aucun intérêt dans les circonstances actuelles :

- Quid du bilan de l'ADN, mais aussi de la colonisation et de la décolonisation que nous avons demandé ? Ce serait en cours, mais la France a déjà choisi de « décoloniser dans la France » !!?

- Quid du résultat de notre plainte à la cour internationale de justice ?

- Quid d'une mise à plat honnête préalable sur les manœuvres partisans de l'État pour la 3^{ème} consultation, et sur le sens véritable du fiasco de ses résultats ?

En Conclusion, la paix, la sécurité, la prospérité, l'intégration dans la région, le droit des peuples, c'est notre souveraineté avec des interdépendances probables avec la France et nos voisins qui les assureront le mieux !

REJOIGNEZ NOUS !

**Indépendantiste,
vous avez l'envie
de militer
et argumenter ?
Vous avez une capacité
de rédaction
et un peu de temps ?**

**REJOIGNEZ
NOTRE COMITE
DE RÉDACTION !**

Comité 150 ans après, le 24 septembre 2022 : place du Mwâ Kââ, on tient bon pour le pays !



Depuis 2003, à l'initiative du Comité 150 ans après, le 24 septembre jour de prise de possession du pays en 1853 et jour de deuil kanak est toujours célébré à la place du Mwâ Kââ en centre ville !

Il s'agit pour les Kanak d'être en communion avec toutes les communautés, dans

la construction d'un destin commun fragilisé par les déjections du colonialisme. Une force invisible nous lie, nous sommes encore là, bien présents autour de « notre vieux protecteur kanak ».

Il s'en est passé des événements, comme cette journée du 30 septembre 2012, il y a 10 ans, où nous avons vu nos cases



détruites à coups de bulldozer. Une énième humiliation symbolisant dans nos esprits le rejet de notre Culture Kanak.

Mais notre volonté de construire notre identité dans un destin commun demeure la consigne inscrite dans une mémoire collective : « *Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité dans un destin commun.* » (ADN). 🍷

09/09/2021 - 09/09/2022 : « Nos 1 an », levée du deuil kanak

Le 6 septembre 2021, l'état d'urgence sanitaire Covid-19 était déclaré, plaçant ainsi le Pays en confinement strict pour lutter contre la propagation du virus.

Le 9 septembre 2021 était annoncé le premier décès Covid, puis tous les jours la liste de nos défunts ne cessait de se rallonger, dont une grande majorité issue du peuple Kanak.

La mort a frappé brutalement le Pays et le deuil national a été décrété par le Sénat Coutumier.

Comme les rassemblements étaient interdits, nous ne pouvions emprunter nos chemins coutumiers pour accomplir nos cérémonies coutumières de deuil.

A la morgue ou au cimetière, seules 10 voire 15 personnes étaient autorisées à accompagner nos défunts vers leur dernière demeure, certains n'ont pas pu être rapatriés sur leur terre natale.

Cette dure épreuve de ne pouvoir les enterrer dignement, nous l'avons tous traversée et vécue dans la douleur et la tristesse.

Cela s'est passé il y a 1 an déjà, et depuis ce 9 septembre 2022, les annonces de coutumes de levées de deuil résonnent sans cesse dans les clans à l'échelle du Pays.

A vous tous, peuple de Kanaky, nos pensées et nos encouragements vous accompagnent dans l'accomplissement de ce travail coutumier ([LNC 2/11/2022](#)) qui apaisera nos cœurs et nos esprits.

Enfin, à nos défunts regrettés bien-aimés, c'est avec respect, humilité et amour que nous vous rendons hommage, nous pouvons désormais vous dire à chacun et chacune « *Que Ton Corps retourne à la Terre, et que Ton Esprit repose en paix auprès de nos ancêtres* ». 🍷



La Voix de Kanaky, c'est qui, quoi, comment ... ?

Les principes de base

- Le Journal paraît sous l'égide de notre association « L'Élan Des Conques »,
- Son but principal : « promouvoir l'émancipation politique du pays » dans « l'expression plurielle des citoyens ».
- Nous ne sommes donc ni affiliés ni dépendants d'aucun groupe indépendantiste, et vivons à leur bonne entente, ce qui inclut d'éviter des polémiques internes.

Le Comité de Rédaction, composé des rédacteurs du journal en cours, est solidaire : Les thèmes à aborder sont choisis à la 1^{ère} réunion par le bureau, puis confiés à des personnes ressources du bureau ou extérieures. Chaque article, approuvé en réunion, est donc non signé. Le journal, bimestriel a 8 pages A4.

La diffusion / vente (tirage de 3 000 à 8 000 ex)



- Ventes en gros au prix de revient à divers groupes / partis indépendantistes qui distribuent ou revendent (au choix) à leurs membres (100 F. CFP).
- Ventes en Tabacs, librairies, stations essence, etc. par dépôt via une *Messagerie de presse*. Mais de nombreux commerces craignent l'hostilité de nos opposants ! Démocratie
- Ventes à la Crieé par des militants (qui restituent la recette) ou revendeurs auxquels nous laissons 40 % : **volontaires, nous contacter !**
- ventes par abonnement postal (gratuits pour certains) : Calédonie, France, divers pays. A des particuliers, organismes, Mairies, gouvernement et Congrès, Aires Coutumières, ONU, Consulats, Médias, politiques français, comités de soutiens dans le monde.
- Diffusion numérique depuis 2 ans, par abonnement, mais aussi gratuits via un listing copieux d'emails ou les réseaux sociaux.

A NOTER : depuis ce n° 34, les lecteurs de la version numérique (.pdf) accèdent à nos documents de référence (URL disponible d'un clic).

Archives :

Tous nos numéros sont dans [« documents » du site indépendant-knc](#). Vous y trouverez également tous les numéros de notre respectable prédécesseur [« Bwenan-do »](#).

REJOIGNEZ NOUS !

Communauté éducative : participons pour nos enfants !

Il est important que les parents connaissent leurs droits ... et les utilisent !

Combien de parent d'élèves ignorent leurs droits et méconnaissent l'organisation du système éducatif ? Malheureusement ils se comptent par milliers. Si tous les parents du pays connaissaient leurs droits ainsi que l'organisation des élections de représentants par les parents d'élèves, beaucoup de problèmes seraient réglés au sein des établissements.

Ces deux grands mots « Communauté Éducative » utilisés par l'ensemble des personnels de l'enseignement ne trouvent pas leur sens le plus aiguë. Ils devraient pourtant car la Nouvelle-Calédonie est inscrite dans un processus global de *décolonisation*, donc aussi des modes de pensée pour une déconstruction / reconstruction des pratiques scolaires, qui doit être effective et coller réellement au pays. Rappelons nous que nos enfants sont près de 8 heures par jour à l'école. Entre instruction et éducation les parents doivent être accompagnés et associés à l'animation des instances qui gouvernent et régissent l'organisation de notre système éducatif.

Les parents d'Élèves n'ont aucun statut dans notre pays et ne sont pas accompagnés réellement.

Des règles existent : elles doivent être appliquées !

D'ailleurs parlons de [l'article 2, point 8 du Statut des EPENC](#) (Établissements Publics d'Enseignement en Nouvelle-Calédonie) qui stipule notamment :

« Les EPENC ont également pour mission de favoriser la co-éducation avec les parents d'élèves partenaires reconnus des équipes éducatives. Ils associent les parents et les autorités coutumières concernées à la gestion et au fonctionnement de leurs structures conformément aux dispositions de la présente délibération y compris à travers des formations ».

A notre connaissance aucun établissement public ne met en place de formation pour les parents d'élèves.

Nous pouvons aussi parler de [la délibération n° 381 du 10 janvier 2019](#) (Organisation enseignement primaire NC) où il est stipulé à l'article 27 : *Pour favoriser l'information et la participation des parents d'élèves et des élus locaux à la vie de l'école, il est institué un conseil d'école dans chaque école (ou groupe scolaire).*

A quelques mois de la fin de l'année nous ne savons pas combien de Conseils d'école dans les écoles primaires ont été mis en place au pays.

Parents, engageons nous pour le bien de nos enfants !

Lorsque l'on parle d'échec scolaire, on parle souvent de la démission des parents, de la déresponsabilisation. On ne peut continuellement pointer les parents d'Élèves !

S'interroger sur l'organisation du système éducatif est un sujet toujours d'actualité.

Par cet article nous rappelons aux militant(e)s indépendantistes que si les élu(e)s

de tous bords en charge des secteurs de l'enseignement ne sont pas dans une politique volontariste, alors il nous faut aussi investir et nous organiser dans les groupements et/ou associations des parents d'élèves.

Nous rappelons aussi que la communauté éducative, c'est nous tou(te)s. Malheureusement dans celle-ci, certain(e)s indépendantistes aussi se sont installé(e)s dans une zone de confort et ne fournissent plus aucun effort, se contentant de toucher leur salaire et de pointer les parents d'élèves.

Nous engager pour le changement de notre système éducatif est un acte politique, car de l'éducation partagée naît aussi l'éveil des consciences qui prépare les esprits des futurs citoyen(ne)s d'un pays.

Pour plus d'information
28 24 54.



Un homme et un militant exceptionnel

Louis Kotra Uregei, dit LKU, mais aussi Loulou pour beaucoup de proches...

La rédaction du journal *LA VOIX DE KANAKY*, par les voix mêlées de plusieurs anciens, tient à saluer son départ trop rapide, et présente toutes ses condoléances à sa famille, à son clan, et à celles et ceux qui lui étaient proches, à l'USTKE, au Parti Travailleiste, et dans ses diverses autres activités.

L'un de nous l'a connu, dès 1985 à Thio, lorsqu'après le sabotage des bateaux de Polypêche (que nous utilisions avec Eloi) par un commando d'extrême-droite venu de Ouiné, il nous procurait discrètement depuis Nouméa, des talkie-Wakie notamment, pour nos rondes nocturnes ...

Pour le journal, Loulou a toujours partagé notre initiative d'avoir un journal de tous les indépendantistes, allant jusqu'à aider, avec son copain Narcisse, lorsque nous étions en difficultés financières.

Nous étions alors ensemble dans le RIN (Rassemblement des Indépendantistes et Nationalistes), dans une démarche unitaire.

Loulou a aussi mis à disposition tous les leviers dont il disposait pour servir notre objectif commun : l'inscription automatique et sans condition de tous les kanak sur la liste du référendum. Notre journal dénonçait, entre autres l'irrégularité de la liste électorale réelle par rapport à ce que définissait l'ADN

pour les élections du pays, et Loulou à toujours été là en soutien, et prolongeant les réflexions.

La création et le travail de l'USTKE a été un grand événement pour le réveil de la lutte et la dignité des Kanak et autres exploités ; il aura fait trembler le patronat qui ne lâchait rien, sauf parfois devant lui, contraint et forcé, car il le redoutait.



Sa grande méfiance à l'égard de l'Accord de Nouméa est inscrite dans le panier de la lutte comme l'un de ses éléments à méditer aussi, et les historiens de nos enfants en feront la part.

Il posait des questions pertinentes et ses analyses sur le mouvement indépendantiste ont souvent dérangé mais avaient le mérite d'être exprimées clairement, puissamment, et de susciter la réflexion.

Sa verve, sa voix, sa manière d'haranguer la foule manquera à bon nombre d'entre nous.

Ses passages à la télévision étaient toujours explosifs, redoutés et remarqués car il ne manquait pas de rappeler avec détermination notre histoire, nos sacrifices et notre combat, à nos adversaires politiques.

Quand la tempête était présente il ne fléchissait jamais. Il a été une référence pour les plus jeunes d'entre nous et il continuera de nous rappeler, de là où il est, que la lutte continue !



A toi Loulou
Président du Collège Honoraire de l'USTKE
Président-Fondateur du STKE
Président du Parti Travailleiste
Membre Fondateur du FLNKS
Signataire de l'Accord Oudinot de 1988.
L'équipe de rédaction te dit au revoir.
Poursuis, de là-haut, ton soutien à l'aboutissement de la lutte pour l'Indépendance du Pays. Repose en paix.



BULLETIN D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY

Date :

Notre journal vit par les abonnements et ventes à la criée – merci pour votre contribution. Envoyer ce bulletin + règlement à **ÉLAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMÉA CEDEX**. Ou ODV + nous informer : lavoixdekanaky@gmail.com

Pour NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 1 000 F. CFP ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 3 000 F. CFP ou +

Hors NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 10 € ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 30 € ou +

Banque : **SGCB** Compte : **18319 06711 43116927013 46** **IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346**

Je fais mon paiement par ■ : ☐ Espèce ☐ Virement bancaire (ODV : compte ci-dessus). ☐ Chèque à « Élan des Conques »

Adresse demandée d'envoi des journaux ■ : ☐ par e-mail ☐ en format papier ☐ ou les 2 modalités d'envoi

NOM ou STRUCTURE : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Contact : Tél : Email (infos+envoi .pdf):